

les positions d'instituteurs au plus bas enchérisseur, comme s'il s'agissait d'une vulgaire transaction.

Aussi que voit-on ? Les jeunes gens—des deux sexes—qui pourraient faire du professorat une affaire profitable pour leurs concitoyens, pour la jeunesse et pour eux-mêmes se voient forcés d'y renoncer pour aller exercer ailleurs leurs talents et leurs aptitudes.

De sorte qu'il ne nous reste que les sujets de troisième ou quatrième ordre. (1)

Et c'est à ceux-là qu'on confie l'éducation de nos enfants !

C'est pénible à dire, mais c'est vrai !

La ladrerie dont nous faisons trop souvent preuve lorsqu'il s'agit d'engager un instituteur ou une institutrice ne peut amener d'autres résultats.

Comment voulez-vous, par exemple, qu'un jeune homme bien doué, qui s'est senti de la vocation pour l'enseignement, qui a encouru les dépenses d'un cours sérieux de pédagogie afin de se bien mettre en état de remplir dignement les importantes fonctions de professeur, comment voulez-vous qu'un tel sujet puisse accepter la maigre pitance de \$20.00 ou \$25.00 par mois que lui offrent MM. les commissaires de tel ou tel village, lorsque le premier garçon de ferme venu, qui lui n'a pas eu à payer de cours d'études, en reçoit autant plus la pension, et encore se plaint de son sort ?

Pour que l'instituteur puisse accomplir dignement sa tâche, l'accomplir avec profit pour la jeunesse qui lui est confiée, il faut qu'il soit rémunéré et bien rémunéré.

Et il est grand temps que nous songions à le bien rémunérer et à améliorer sa position si nous voulons marcher aussi rapidement que les autres provinces et les autres pays dans les voies du progrès intellectuel et du bien-être matériel. ”

Nous félicitons de tout cœur nos confrères

(1) Malgré la mesquinerie de certaines municipalités, le corps enseignant de notre province compte dans ses rangs un grand nombre d'institutrices compétentes. On a étrangement exagéré en certain quartier, lorsque l'on a affirmé que sur 100 instituteurs et institutrices pas moins de 95 étaient incompetents.

des publications ci-haut nommées. Ce qu'ils ont dit du salaire des instituteurs est marqué au coin et fait honneur à leur patriotisme.

C.-J. MAGNAN.

L' " Enseignement primaire " et la presse

De la *Vérité* du 13 du courant :

“ Avec son numéro du 2 septembre, l'*Enseignement primaire*, de Québec, entre dans sa dix-septième année. Nous prions notre confrère d'agréer nos meilleurs souhaits de prospérité. Bien que nous ayons parfois rompu une lance avec l'*Enseignement primaire*, il nous plaît de dire que l'esprit qui anime ce journal est excellent, profondément catholique et canadien-français. ”

De l'*Événement* du 11 :

“ Nos félicitations à l'*Enseignement primaire*, qui vient d'entrer dans sa 17e année d'existence. C'est le plus important journal pédagogique de notre province et il est rédigé avec autant de vigueur que de science. Nous lui souhaitons succès et longue vie. ”

Nous offrons nos remerciements les plus sincères à nos bienveillants confrères de la *Vérité* et de l'*Événement*.

Congres des inspecteurs

Dans le prochain numéro de l'*Enseignement primaire*, nous publierons le procès-verbal officiel du récent congrès de MM. les inspecteurs d'écoles, ainsi que le discours prononcé par M. le Surintendant de l'Instruction publique lors de l'ouverture de cette réunion.

Tout ce qui a paru dans les journaux au sujet de ce congrès est loin d'être exact. Ainsi, on nous prie d'annoncer que plusieurs des résolutions qui ont été publiées ne sont pas celles qui ont été finalement adoptées par les membres du congrès.